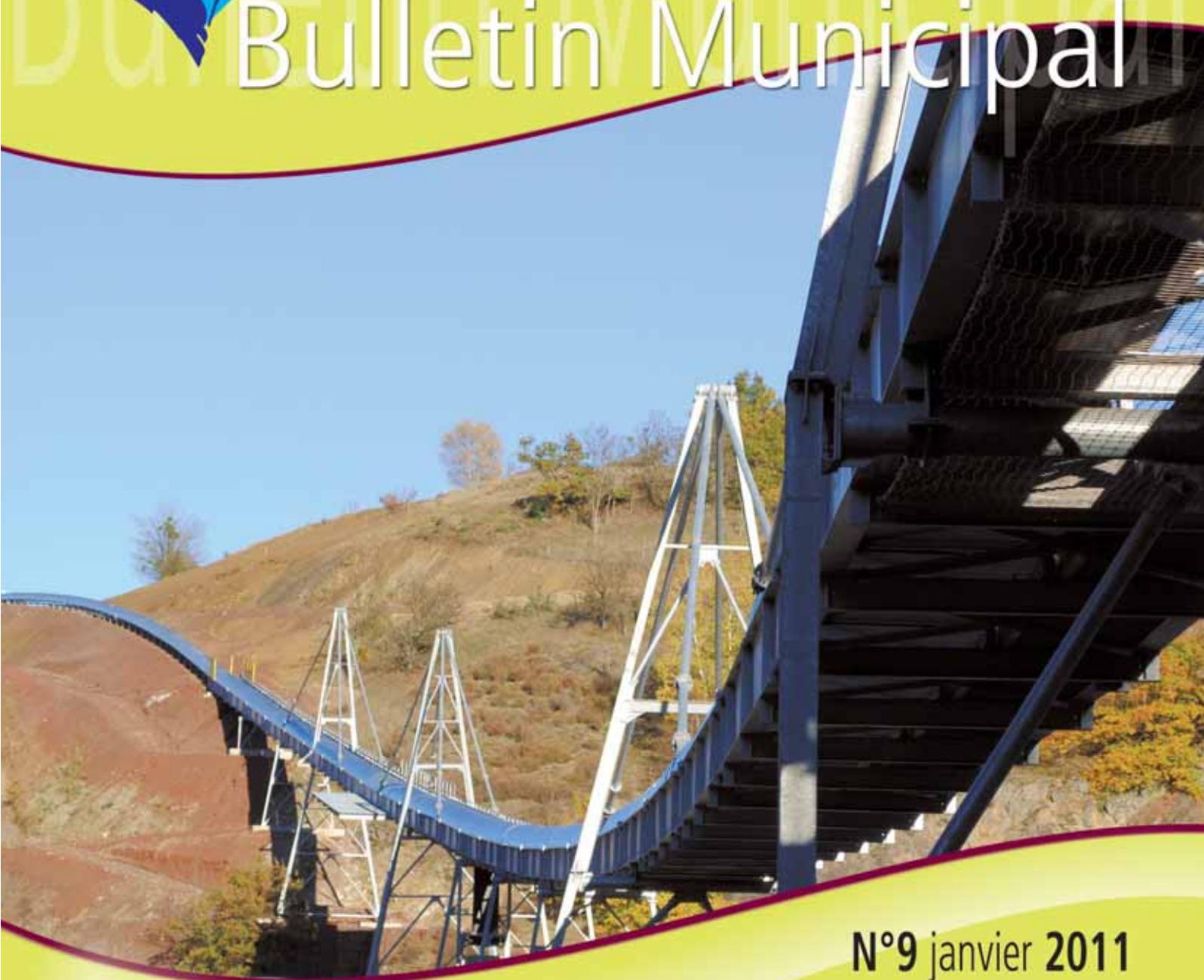




Mairie de Viviez

Bulletin Municipal



N°9 janvier 2011

Le mot du maire

Pour Viviez 2010 restera l'année des travaux.

Le plus important sans doute aura été la deuxième tranche de la déviation de Viviez sur la RD 840 avec la réalisation d'un ouvrage à quatre voies. Ce chantier est quasiment terminé nonobstant l'éboulement qui s'est produit en sortie de commune.

Le deuxième est le chantier d'Umicore avec la réalisation de l'usine d'inertage des produits, du tapis roulant serpent de métal impressionnant et la fin de la construction de l'alvéole de stockage des matériaux sur Montplaisir.

Le troisième, la réfection totale de la voie principale de chemin de fer de Rodez à Saint-Denis Prés Martel, avec la construction d'un nouveau pont à la limite de la commune de Boisse Penchot.

Le quatrième, les travaux de la première tranche de la rue Jean Jaurès dans le Bourg de Viviez.

Le cinquième concerne la réfection des tribunes du stade Fernand Teulié.

Tous ces chantiers ont généré des gênes parfois longues, je vous remercie de les avoir supportées avec plus ou moins de patience, le plus gros est fini et les tranches suivantes seront moins dérangeantes globalement.

Des constructions verront le jour en 2011 afin de préserver un avenir à notre commune.

Que 2011 vous apporte à tous beaucoup de joie et de bonheur.

Jean-Louis Denoit

■ RD 840

La deuxième tranche de la RD 840 s'est déroulée sans trop de problèmes avec la construction du pont à quatre voies enjambant le ruisseau.

Pas trop de surprises, sauf maintenant avec l'éboulement non prévu bien sûr mais ô combien dérangeant.

Le chantier financé par l'État à 45 %, la Région à 45 % et sous la maîtrise d'ouvrage du département à 10 % a vu son coût fortement augmenter, la rumeur publique annonce 1,5 million d'euros de plus.

Nous avons demandé des aménagements au Conseil Général, aménagements actés en paroles et sur plan. À la réalisation tout n'est pas encore au point d'où certaines divergences avec les services en question :

- Un trottoir devait être réalisé entre l'entrée du cimetière et l'arrêt de bus, prolongeant ainsi la passerelle qui borde la rue Jean Jaurès. Pour le moment les piétons doivent longer le parapet du pont sans aucune sécurité.
- Le terre-plein central est composé de tas de terre d'un volume imposant. Nous avons reçu une convention nous demandant d'assurer l'entretien de ces terrains et avons refusé de la signer en l'état. Nous demandons la mise à niveau et l'enlèvement de ces terres polluées disposées là en dépit de tout ce qui a été fait précédemment par UMICORE. L'État oblige l'un et autorise l'autre, y a-t-il deux poids deux mesures, nous pouvons nous le demander ?



- De même le merlon fait à la demande des pompiers cache complètement le centre de secours principal et d'autres solutions certes un peu plus onéreuses pouvaient être trouvées. Ce bâtiment qui architecturalement a une belle prestance est occulté par un tas de terre !!!

D'autres détails sont encore en cours de négociation, en ce qui concerne le passage sous l'ouvrage routier nous le réaliserons courant 2011.



■ CHANTIER D'UMICORE

Le chantier avance assez rapidement. Cette année une noria de camions a amené les argiles pour le fond de l'alvéole, les calcaires pour les drains et toute la partie du jeu de construction a consisté à monter le tapis roulant futur transporteur des matériaux à inerte. De plus le hangar de transformation des terres a été construit et aménagé.

Rappel: La première réunion avec l'administration a eu lieu en février 2003.



Plus de 1 m³ de dossiers, études, expertises, contre expertises, ... étalées sur 6 années, ont été nécessaires pour que l'entreprise obtienne, le 22 juillet 2009 le feu vert de l'administration. Le démarrage des travaux de la seconde et dernière tranche (le plateau de

RD 840 - Chan

Laubarède constituait la première tranche) était alors effectif.

Entre-temps nous avons dû modifier le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Viviez pour ne pas retarder le projet.

Aujourd'hui, et malgré les intempéries, les travaux préparatoires se finalisent:

- L'alvéole de Montplaisir d'un volume de 1000 000 m³, avec une hauteur de 53m, est prête à recevoir les résidus industriels inertes
- L'usine de traitement d'une capacité de 250 tonnes/heure est en cours de derniers réglages
- Les convoyeurs aériens d'une longueur totale de 1600 m, assurent la liaison entre l'Igue du Mas et Dunet (900m), puis de Dunet à Montplaisir (700m)



- Un laboratoire dédié permet d'analyser les résidus entrant et garantir la bonne qualité des produits inertes sortant.

Pour garantir le bon déroulement des opérations et permettre de prévenir tout écart sur l'environnement, plusieurs stations de surveillance de la qualité de l'air et différents modules de suivi de la qualité des eaux ont été répartis autour du chantier.



À ce jour plus de 250 personnes de 10 à 82 ans, se sont inscrites pour visiter le chantier

Les prochaines étapes:

Début 2011 : Début du traitement des matériaux de l'Igue du Mas

Début 2011 à fin 2014 : réhabilitation de l'Igue du Mas

Mi 2011 à mi 2012 : réhabilitation de Cérons (170 000 m³)

2011 à 2014 : réhabilitation du plateau de Dunet

De nouvelles réunions publiques auront lieu courant 2011 pour informer la population du bon avancement des travaux et répondre aux questions.

Les visites du chantier sont toujours organisées afin de permettre à tous de visualiser ces travaux qui en matière de dépollution sont les plus importants au niveau national. Faites vous inscrire auprès d'UMICORE.

■ PLAN RAIL



Lors du chantier, la réfection du passage à niveau



Le train de mise en place

tier d'umicore

■ RUE JEAN JAURES

Ouf, la première tranche est quasiment finie ; il ne manque plus que le petit tronçon passerelle-carrefour avenues J. Jaurès et P. Ramadier. Les trottoirs recevront la résine au printemps afin de leur donner une couleur plus agréable que le noir. Pour cela il faut que l'hiver soit fini.

Le chantier a été plus long que prévu, ceci est dû à la complexité des différents réseaux enfouis dans le passé. Il y a eu des surprises avec des croisements, des chevauchements, avec des pentes très faibles, ce fut une réalisation difficile. Fort heureusement nous avons pu dévier la circulation par la rue Paul Ramadier sinon....

Grdf a fait refaire les branchements gaz qui se sont révélés non conformes.

Bien entendu cela a provoqué des désagréments, des gênes, l'occasion de râler, de parler mais en attendant le plus gros du chantier est fini. Lorsque l'on a l'habitude que rien ne bouge, faire tout ce remue-ménage dérange. Il en sera de même pour la fin de la rue Jean Jaurès dont la deuxième tranche est dans les circuits de financement pour débiter en juillet si possible.

Pour mémoire l'ensemble sera à sens unique afin de sécuriser le secteur.

La voie plus étroite est faite pour réduire la vitesse et si besoin d'autres dispositifs pourraient être mis en place. Les trottoirs sont plus larges, le stationnement marqué, les plantations seront mises en place pour tenter de verdier un peu cette rue. L'éclairage remis au goût du jour prend place progressivement.

Le carrefour de la rue Jean Jaurès et République a



gagné en visibilité, nous ferons un petit aménagement dans l'espace restant avec le lycée d'Aubin, ce travail fera l'objet d'un projet de la section BTS Bois.

Rendre le bourg plus attrayant pour conserver un maximum de population, c'est une volonté avérée dans un contexte économique difficile.



■ STADE

Sur les deux stades: carottage, sablage apport d'engrais et de gazon nous permettent d'avoir des pelouses agréables pour les sports de ballons ronds ou ovales, mais surtout des pelouses qui résistent à l'hiver. Le temps des champs de boue noire est bien fini.



Travaux

Nous avons aussi modifié les branchements électriques avec la réalisation d'une armoire générale regroupant tous les réseaux.

Les tribunes du stade principal obsolètes et hors normes ont fait l'objet d'une remise en état globale. Charpente, couverture avec du zinc pigmenté rouge, des capteurs solaires pour permettre une production d'eau chaude à moindre coût, un bardage autour du bâtiment. La suppression des poteaux de soutien en béton, la mise en place de nouveaux bancs, l'habillage côté ouest afin d'éviter les incursions de la pluie rendront l'usage de ces tribunes plus agréable pour tous.

C'est une opération lourde d'un montant de 242 500 euros H.T avec l'aide de l'État, de la Région, de l'ADEME et de la Fédération Française de Foot. Le chantier s'est déroulé sur deux années afin de bénéficier de l'étalement des aides de nos partenaires.

Les employés communaux ont réalisé un drain



autour du stade destiné à évacuer l'eau qui stagnait notamment entre la piste et le terrain.

Les gardes corps béton devant les tribunes ont disparu, remplacés par des gardes corps en métal bien plus esthétiques. Ils ont été réalisés en atelier par Claude Imbert dont la technicité acquise dans diverses entreprises est maintenant mise au service de la commune.

Les vestiaires ont été repeints.

Nous avons encore la piste cyclable à réaliser, celle-ci est crevassée, fendue, usée, elle sera l'objet de travaux dans le premier semestre de l'année, pour cela nous avons sollicité l'aide de notre député.

■ TRAVAUX DIVERS

Place de Moscou, les employés communaux ont démolé les WC et construit un accès au ruisseau, celui-ci canalisé dans toute la traverse de Viviez n'était en aucun cas accessible dans le Bourg.

L'entreprise Grégory a réalisé la mise aux normes handicapés de l'accès à l'espace Jacques Rey avec la réfection totale de la voirie, des trottoirs et du devant de porte ainsi que la reprise des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Mais aussi l'aménagement du carrefour de la Boudie / avenue Adam Grange pour ralentir la vitesse des automobilistes entrant et sécuriser l'impasse de la Boudie.

Une autre société a mis en place un grillage avec ancrage derrière les maisons rue Jean Jaurès en sortie de Viviez pour maintenir le talus et éviter les chutes de pierre.

Divers travaux d'entretien, fauchage, débroussaillage, curage de fossés, élagage, peinture, rénovation de bâtiments sont effectués tout au long de l'année soit par une entreprise privée soit en régie par nos employés communaux.

Régulièrement les différents bâtiments sont vérifiés par des organismes certifiés qu'il s'agisse de l'entretien des chaudières, des extincteurs, des installations électriques, des aires de jeux

■ ACHAT MATÉRIEL

Nous avons acheté un fourgon Renault, une mini-pelle d'occasion avec une remorque porte engin et un groupe autonome, arrosage et traitement.

x 2010

■ LES ÉCOLES

Cette année peu de travaux sur l'école du Pont, quelques travaux d'entretien et de contrôle afin de maintenir la sécurité des enfants et des enseignants dans l'établissement.

Le projet d'école est bien lancé. Après sélection de trois cabinets d'architecture, un petit concours a été

organisé permettant à chaque bureau de présenter son esquisse. Nous avons retenu le cabinet Arnal, Lafont, Cayrou de Rodez.

Diverses réunions ont lieu avec les utilisateurs, le dossier est présenté pour un financement avec l'aide de l'État et des autres collectivités.

Nous sollicitons les subventions qui nous aideront à réaliser cette opération à compter de début juillet



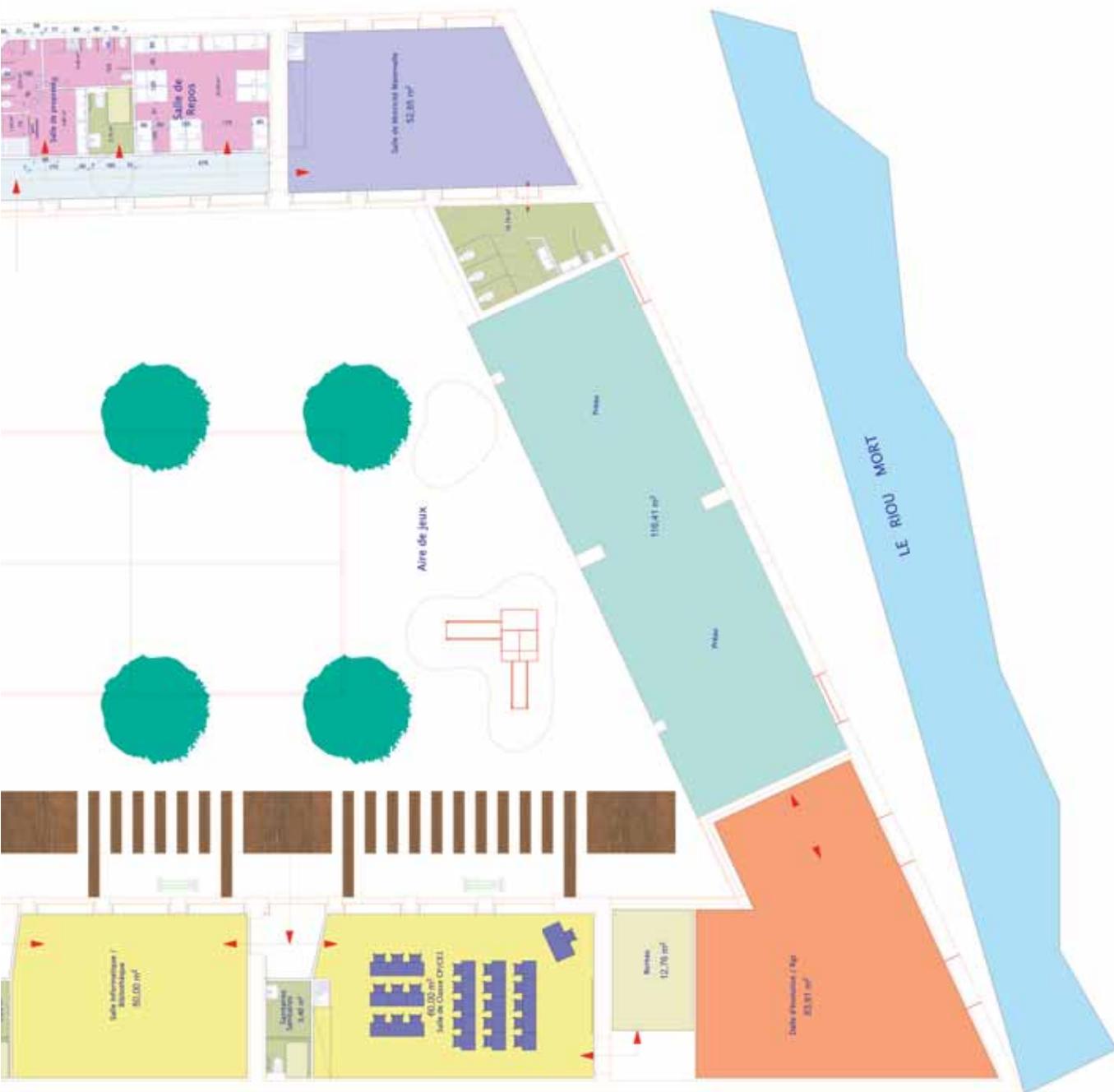
Prévisio

2011 avec fin des travaux août 2012.

Cela consiste à démolir le bâtiment comprenant la cantine, la garderie et les anciens appartements des enseignants, les deux ailes de l'école étant conservées. Seuls seront gardés les murs et la toiture. Une pièce supplémentaire sera créée sous l'angle droit du préau afin d'avoir une grande salle de motricité. Le coût total dépasse les 900 000 euros.

■ ÉCOLE PIERRE BOISSIÈRE

Mise aux normes de l'électricité dans l'ensemble du bâtiment, en projet pour 2011 la réfection de deux classes de l'étage et la réalisation d'un escalier extérieur afin de pouvoir accueillir les enfants de l'école du pont pendant l'année de transition.



ns 2011

■ CONSTRUCTION

Sur la placette entre la fontaine et la mairie seront construits 6 logements en 2011.

Nous avons fait le choix de ce terrain qui reste un des rares emplacements situés hors zone inondable dans le centre bourg. Ces six logements ont pour but de permettre à des personnes âgées de se rapprocher des services et surtout d'être moins isolées.

Cette construction sortira de terre dans le premier semestre.

Nous avons avec l'Office Public de l'Habitat de Decazeville un partenaire de choix qui pallie fort heureusement le manque d'initiative privée, cela permet d'avoir des logements de qualité et de sortir des familles de logements insalubres.

Enfouissement de réseaux

Avec ERDF les marchés d'enfouissement de plusieurs lignes sont donnés, le chantier partira du poste Godin à Aubin passera le long de la RD 5, la rue Paul Ramadier, la rue des Granges. La première partie est réalisée, la ligne monte des Granges vers le Puech de Liergues, il s'agit et d'une ligne privée et de deux lignes de 20 000 volts. Nous allons enfouir les réseaux de téléphone et d'éclairage public avenue Paul Ramadier et rue des Granges.



 SCP CL Architecture
Résidence Le Planhol
14, Avenue du Planhol
13220 MONBAZONS
Tél. : 05 65 80 89 71
Fax. : 05 65 64 79 11

Via :

Prévisio

Les réseaux d'eaux usées et du pluvial seront traités dans la rue de la Paix avant le passage des lignes d'ERDF. Les rues du 4 Septembre, Traversière et Arsène Soulages feront l'objet d'une autre tranche.



Maître d'ouvrage :

Office Public de Habitat
de Decazeville
20, Avenue Maréchal
12300 BEGAZEVILLE

Signature :

Construction de 6 logements
localités sociaux à Viviez
Perspective générale

Réf: 018-03-10-VIV

Date: 15/07/10

ESQ

ns 2011

■ POPULATION

La population de Vivez comme chez nos voisins continue de baisser lentement, beaucoup de maisons ou d'appartements sont occupés par une seule personne ou vides.

Nous avons environ 800 habitants dans le quartier du Pont, 500 au Bourg et une centaine au Crouzet.

Si nous n'avions pas travaillé avec l'Office de l'Habitat de Decazeville, fait des lotissements et eu avec la Communauté une Opération d'Amélioration de l'Habitat, la chute aurait été autrement brutale.

C'est un constat et nous continuerons de travailler pour essayer de rendre Viviez plus attractif. Pour cela une autre opération façades est lancée mais il faut aussi que les propriétaires fassent des efforts.

■ COMMERCES

Nous n'avons aucun regret d'avoir fait le choix d'investir dans le bâtiment de l'ancienne Caisse d'Epargne. Si cela n'avait pas été le cas il n'y aurait plus un seul commerce sur le Bourg, nous pouvons compenser en temps que mairie certains services mais c'est le dynamisme des commerçants et de la clientèle qui suscite une continuité ou non. Un commerce a besoin de clients.

■ ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Dans l'attente des résultats officiels, sans cesse reportés,

les préconisations sont toujours les mêmes, se laver les mains, laver les sols, éviter de consommer uniquement les produits du jardin.

Au vu des discours de nos préfets qui, pour mémoire ont comparé Viviez à divers sites tels que Métal Europ, nous n'avons pas à être pénalisés en temps qu'habitants de la commune ; j'ai demandé la dépollution des jardins potagers et des jardins d'agrément.

Nous ne pouvons accepter de ne pas avoir un usage normal de nos terrains avec la possibilité de jardiner et d'élever des poules. Nous avons aussi le droit de manger des œufs brouillés aux tomates comme nos voisins.

Dans le Nord, en Belgique, des jardins ont été dépollués, de nouvelles terres saines amenées, UMICORE l'a fait, pourquoi pas chez nous ? D'autres entreprises le font dans plusieurs communes en France. Je pense que nous serons tous gagnants d'avoir des terrains propres et sains. De plus l'État nous a laissé à l'abandon pendant des décennies et se doit de remplir lui aussi son rôle. Nous aurons des résultats officiels avant les congés, c'est promis !!!

■ CHEZ LE PERSONNEL COMMUNAL

Quatre départs en retraite

Alain Esteves notre maçon a qui nous devons pas mal de murs en pierre.

André Plaza, notre Dédé communal qui avec son balai a fait la chasse aux déchets le long des trottoirs et des rues pendant de nombreuses années.

Lili Gardes faisait le ménage en mairie et l'aide à la cantine.



La Com

Trois arrivées



Laurent Dunet au premier juin, il remplace Alain Estèves parti à la retraite. Laurent est maçon mais aussi apte aux diverses tâches qui sont dévolues au quotidien à nos employés.

Claude Imbert au premier décembre, ce dernier remplace Jean Luc Delbos qui a bénéficié d'une retraite pour invalidité. Claude occupe le poste de Jean Luc depuis trois ans, sa spécialité est la chaudronnerie et il nous a déjà démontré qu'il n'a pas son pareil pour réaliser des rampes et autres garde-corps.

Magali Jean Baptiste succède à Lili Gardes partie en retraite, elle fait quelques heures de ménage et compense lors d'absence dans les écoles.

Puis en cette fin d'année Jean-Luc Delbos après trois années de longue maladie a pu bénéficier de retraite pour invalidité, il était le plus ancien employé du service technique.

■ LOTISSEMENT DES BRUYÈRES

Quatre demandes de terrains et à ce jour deux nouveaux permis déposés. Il reste sept lots à vendre sur les dix-sept que compte ce lotissement exposé plein sud avec des prix de vente compris entre trois à vingt euros le mètre carré.

Nous avons procédé à l'acquisition de terrains sur les hauts du Bourg pour préserver un peu de foncier dans nos pentes viviézoises.

■ LES PPR

Les Plans de Prévention des Risques.

Vous connaissez le PPRI (plan de prévention des risques inondation) il est appliqué et applicable depuis le 14 décembre 2006 cela implique des obligations pour les propriétaires concernés. Il y a des zones aléa faible et des zones aléa fort avec des contraintes.

Celui-là en principe la population concernée est au courant.

Il y a aussi le PPRIF (incendie de forêt) il reste marginal sur la commune.

Sont en cours un PPRRGB (rupture des grands barrages) il y aura enquête publique en début d'année, Viviez serait sous 20 mètres d'eau au plateau de Laubarède avec 2 h pour évacuer une grande partie de la commune, s'il y avait rupture du barrage de Sarrans.

Sont en cours :

Le PPRM (risques miniers) nous avons eu une mine de charbon au 78/80 avenue Adam Grange en 1874. Il paraît que ce puits de recherche (les services de l'État ont du mal à le situer) peut s'effondrer. Si risque, interdiction de construire, mais à côté des autres communes ce n'est rien chez nous.

Le PPRN (risques naturels) là il s'agit de glissements de terrains, d'éboulements de roches etc., nous aurons plusieurs zones concernées avec là des prescriptions.

Nous avons, au niveau de la Communauté, recruté une chargée de mission pour nous aider à travailler efficacement avec les services de l'État (qui appliquent une doctrine). Nous devons essayer de trouver des solutions pour préserver des zones constructibles sinon l'avenir sera délicat.

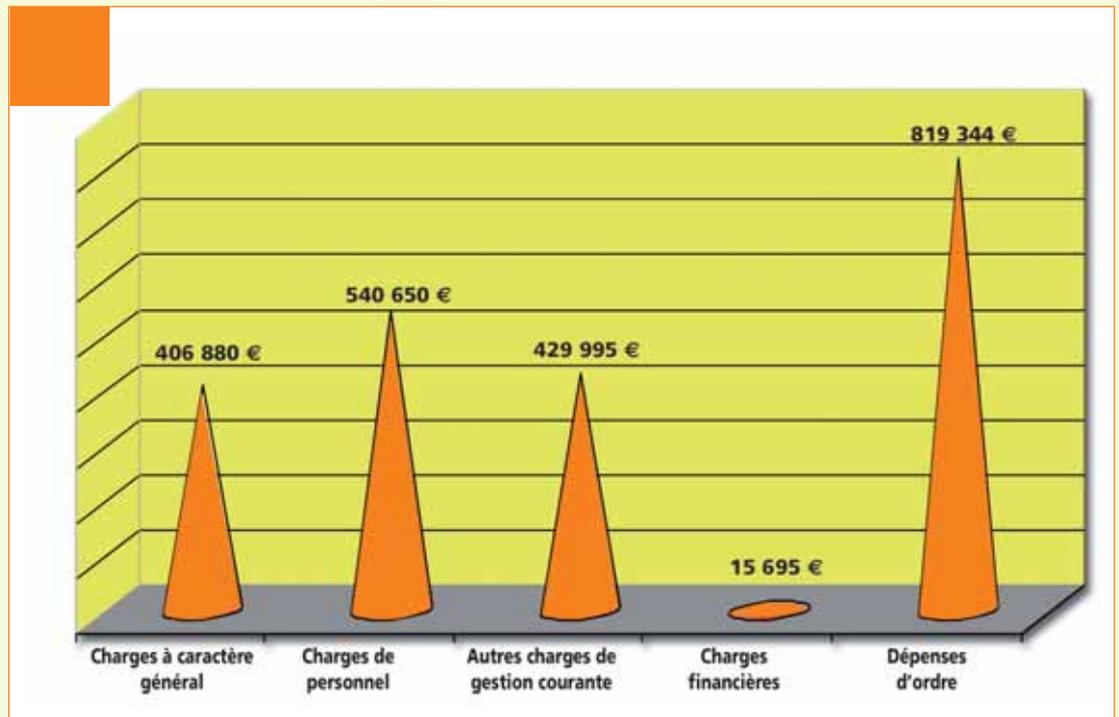
Trois enquêtes publiques sont à venir, vous pourrez si vous le souhaitez en prendre connaissance et vous exprimer. Une fois le zonage déterminé, le règlement sera appliqué.

Nous sommes dans une société de parapluie ou plus personne ne veut prendre aucun risque et nous en subissons de plein fouet les contraintes dans un Bassin où la topographie est déjà une dure réalité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

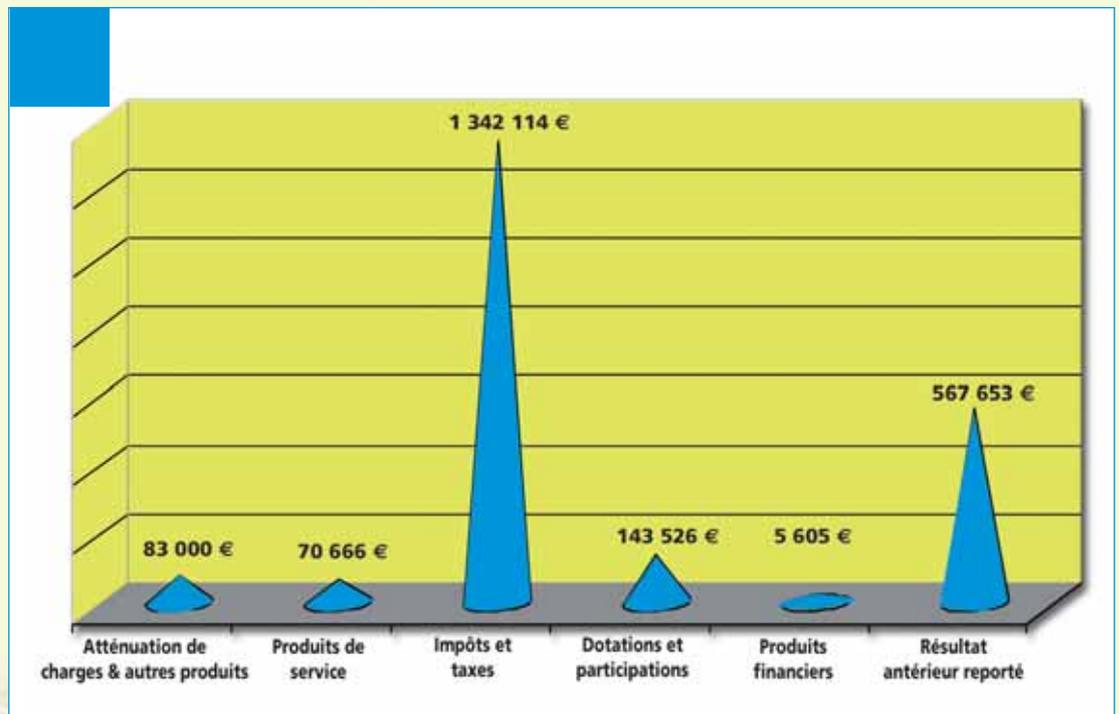
REPARTITION DES DÉPENSES

En section de fonctionnement, les charges à caractères général concernent (l'achat de petit matériel, l'entretien et réparations, les fluides, assurances...) et sont en légère hausse. Les subventions, participations, indemnités, se situent dans les charges courantes tandis que les virements entre sections sont comptabilisés dans les dépenses d'ordre.



REPARTITION DES RECETTES

Les principales ressources de la collectivité sont la fiscalité directe locale et les subventions ou participations de l'État. Les atténuations de charges sont des remboursements liés aux traitements du personnel en arrêt de maladie ou accident de travail. Les produits courants sont alimentés par la perception des loyers, locations, etc.

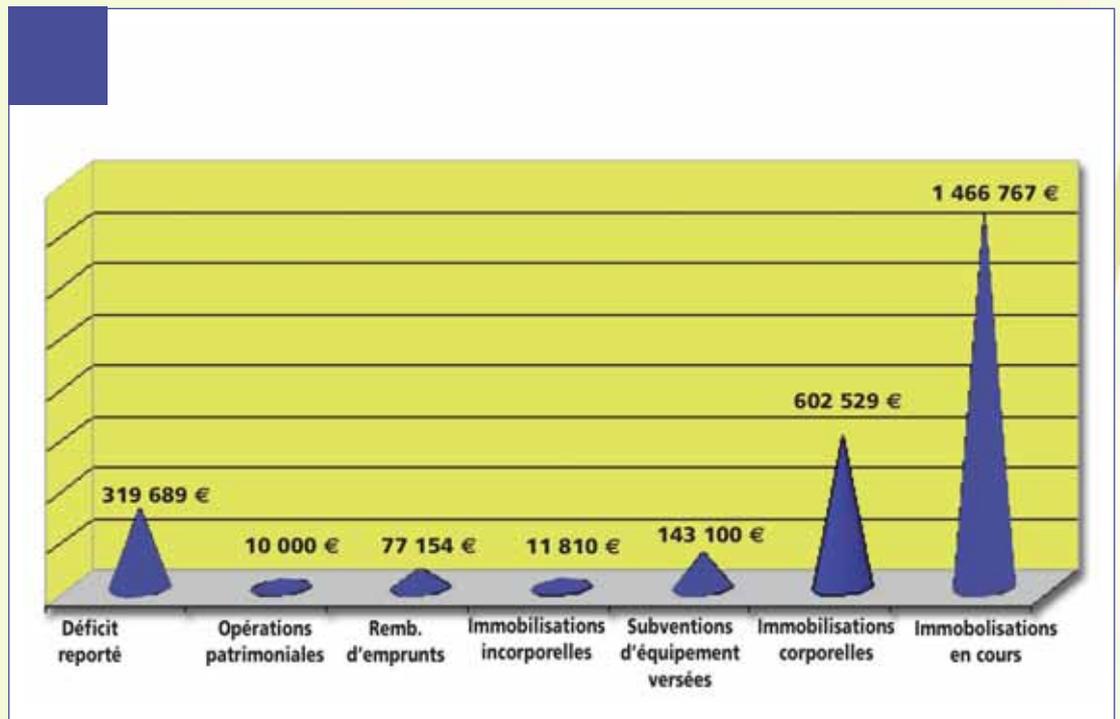


Budget

SECTION D'INVESTISSEMENT

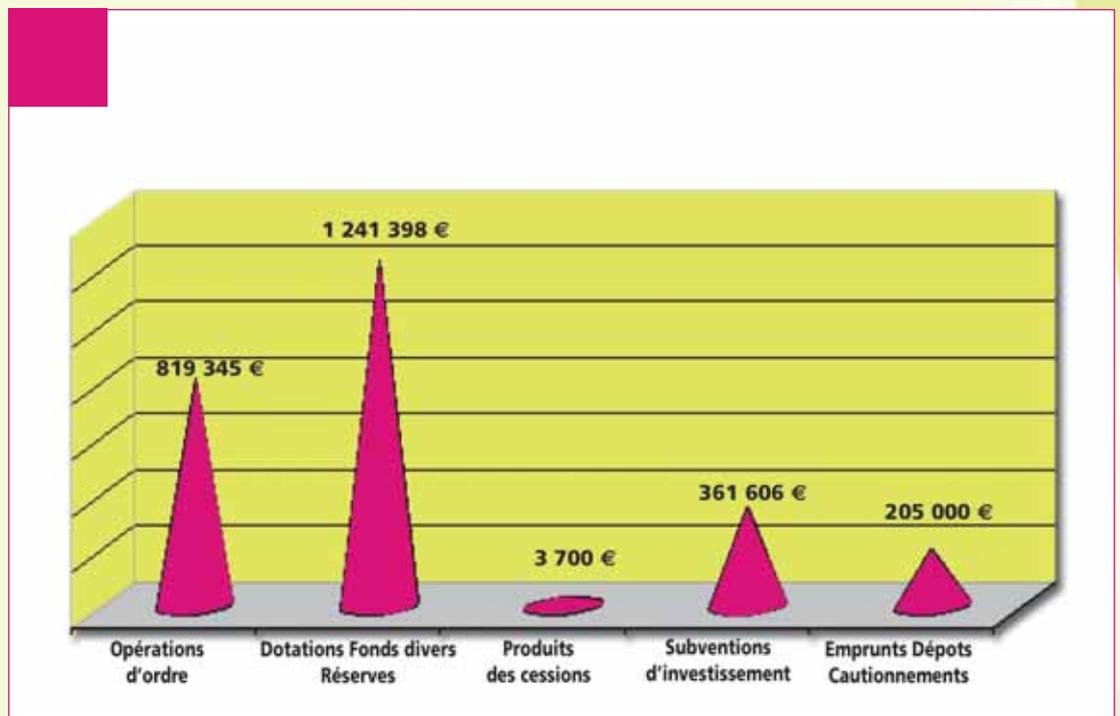
REPARTITION DES DÉPENSES

Comme son nom l'indique, cette section supporte les investissements liés aux grands travaux tels la réfection des tribunes du stade et l'aménagement du Centre Bourg. Les immobilisations corporelles concernent entre autres les travaux de réseaux et les acquisitions de matériel, mobilier, véhicules...



REPARTITION DES RECETTES

Les opérations d'ordre concernent principalement le virement de la section de fonctionnement ; les dotations et fonds divers l'excédent de la section de fonctionnement de l'année précédente, le fond de compensation de la TVA et la taxe locale d'équipement. Les subventions d'investissement sont les subventions octroyées à la commune par les collectivités territoriales telles la Région et le Département.

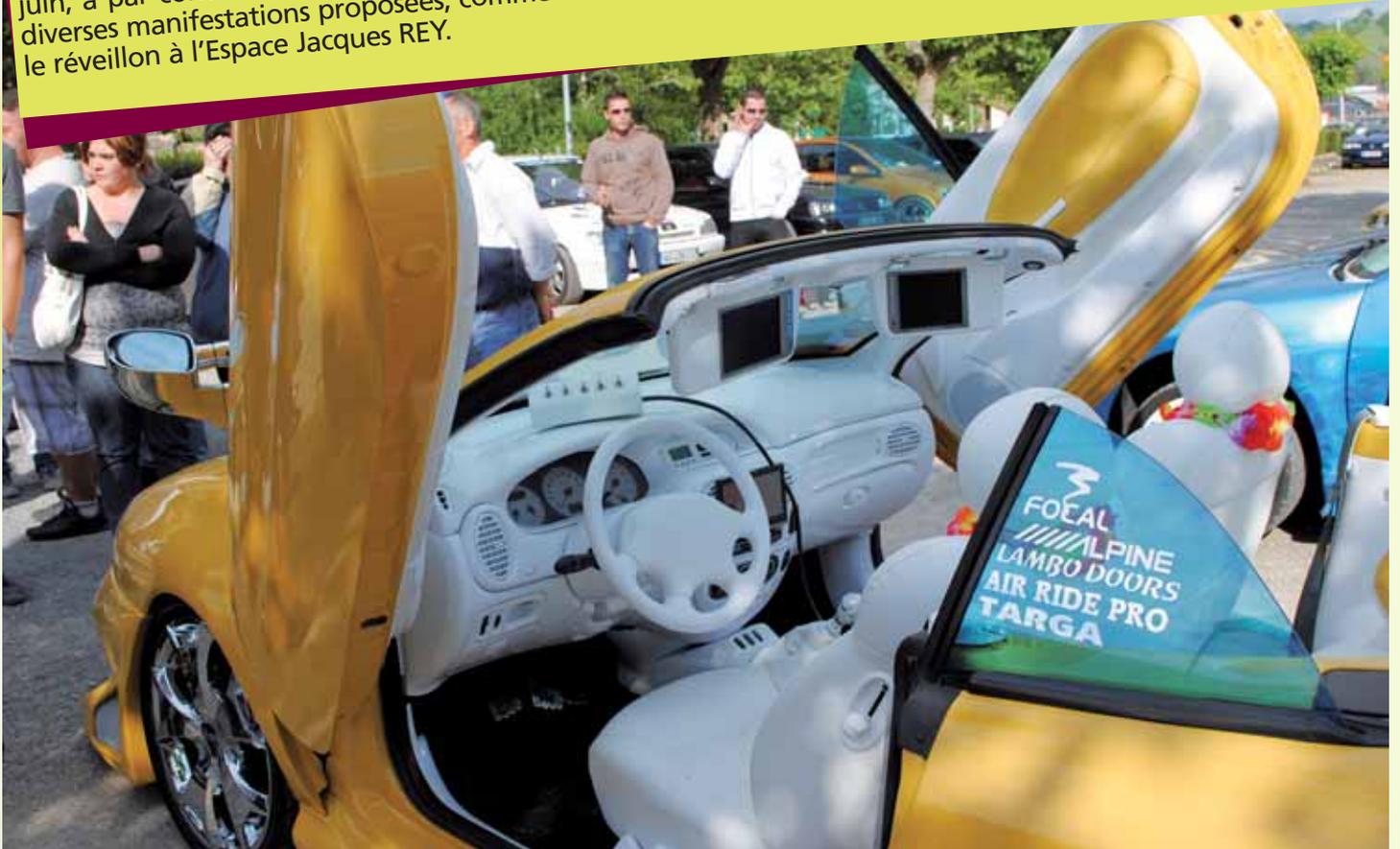


t 2010



■ CAV

Le Comité d'Animation Viviézois qui en 2010 a joué de malchance avec un temps pluvieux lors des festivités de juin, à par contre connu un franc succès pour le feu d'artifice du 14 juillet (photo), et globalement lors des diverses manifestations proposées, comme la course aux œufs à Pâques, le Tuning en mai, et plus récemment le réveillon à l'Espace Jacques REY.



Avec les A

■ DIANE VIVIEZOISE

Les chasseurs ont également participé fortement à l'animation de la commune en proposant une brocante/vidé grenier au printemps, le ball-trap de la fête et le marché de Noël début décembre.

■ LA JOIE DE VIVRE

Le club des aînés se réunit tous les jeudis et offre de nombreuses et variées activités à ses adhérents, lesquels ont partagé en outre quelques escapades touristico-gastronomiques. Fin mars le rassemblement inter-clubs réunissant 500 représentants d'autres associations du 3^e âge a eu lieu à l'Espace Jacques REY.

■ AMICALE PÉTANQUE

Cette société compte 60 licenciés qui s'entraînent régulièrement, y compris durant la mauvaise saison

dans la salle des sports de l'aire couverte, où sont organisés quelques concours fort prisés jumelant concours de boules et casse-croûte.

Félicitations à la doublette MADEIRA-FRAYSSÉ qui a décroché le titre de champions de l'Aveyron vétérans.

À noter que les jeux couverts de la Salle REY profitent depuis 2 saisons à l'école de pétanque du Bassin tous les vendredis soirs.

■ TIR A L'ARC

Créée il y a moins de 2 ans, la « Compagnie des Archers du Bassin » va de l'avant comme une flèche. Elle compte en effet plus de 30 licenciés dont une forte proportion de jeunes, et dispose pour s'entraîner de la salle des sports de l'Espace Jacques REY, ainsi que d'un pas de tir aménagé au Crouzet pour les entraînements en extérieur et à longue distance. Ce club dynamique a déjà récolté le fruit de son travail en obtenant quelques résultats probants en compétition.



■ BOULES LYONNAISE

Les « Lyonnais » sont quant à eux une cinquantaine et occupent régulièrement le boulodrome de la rue Jean Jaurès. Ils participent à de nombreux concours et championnats, et initient quelques jeunes à ce sport exigeant. S'ils se sont inclinés en 2010 en demi finale du championnat départemental des clubs, les féminines ont eu plus de réussite puisque 3 représentantes Viviezoises qui évoluent dans l'équipe d'Aveyron ont décroché le titre de championnes Midi-Pyrénées.

Bravo à Christiane RAMBAUT qui a elle été sacrée championne de l'Aveyron en tête à tête et a participé au championnat de France.

ssociations



■ RUGBY

En 2010, l'A. O. V. Rugby a fêté comme il se devait son 90^e anniversaire et le 30^e de son titre de champion de France. L'arrivée de quelques recrues et le renouvellement de l'encadrement semblent avoir redonné du souffle à ce club qui a cette saison engagé 2 équipes seniors en championnat, l'équipe une étant en tête de sa poule avant la trêve de Noël.

■ KARATE

Le Karaté club Viviézois implanté depuis plusieurs années dans notre commune a maintenant atteint sa vitesse de croisière et continue à s'illustrer dans les nombreuses compétitions organisées dans tout l'hexagone. Avec 47 licenciés dont une forte proportion de jeunes, ce club a remporté le trophée du meilleur club en combat au niveau du département.

■ Communauté de communes

Changement de Président, suite à la démission pour raison de santé de Pierre Gadéa, André Martinez maire d'Aubin a été élu Président. Nous souhaitons à ce dernier toute la dextérité nécessaire au pilotage du navire. Les projets restent nombreux, les moyens un peu plus restreints. La structure devient de plus en plus lourde avec des ajouts de compétence et la mise en œuvre de nouvelles obligations pour nos collectivités. L'activité de la communauté est relatée dans le journal trimestriel Découverte, nous ne voyons pas ici l'utilité de faire des redites.

■ REPAS DES ANCIENS

Organisé le 3^e samedi de Novembre, le repas offert par la commune aux anciens résidant à Viviez, a l'an passé encore, reçu l'approbation des 125 convives présents. Après un instructif tour d'horizon des divers chantiers en cours et des projets de la municipalité présenté par Monsieur le Maire, le repas suivi de quelques danses a meublé cet agréable après-midi.

INFO

Pour plus d'informations sur toutes les associations Viviézoises, vous pouvez consulter le site de la commune : www.viviez.fr



Avec les Associ

■ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

NOYÉ Alex le 19 avril 2010 fils de Fabrice NOYÉ et de Vanessa LEGRAIN
• PASQUIER Elias le 10 mai 2010 fils de Mickaël PASQUIER et de Fatima MAZARI • EL YOUSFI Rayan le 3 juillet 2010 fils de Benaïssa EL YOUSFI et de Mouna SEKOURI • ALLIGUIÉ Tom le 10/07/2010 fils Stéphane ALLIGUIÉ et Céline AGULHON • MUNOZ Julian le 19/08/2010 fils de Renaud MUNOZ et Elodie COURSIERES • DAOGGIO Lily-Rose le 31/08/2010 fille de Laurent DAOGGIO et Carole HARO • ESPINOS Séréna le 4 octobre 2010 fille de Jessy ESPINOS et Laura ESPINOS • RIVEMALE Axel le 17 octobre 2010 fils de Cédric RIVEMALE et Elodie HORTELANO • GHERARDI Théo le 21 octobre 2010 fils de Jérôme GHERARDI et Nathalie VINCENT • VIGUIER Louis le 28 octobre 2010 fils de VIGUIER Jérôme et DUMOULIN Sophie • YMAIN Sinaya le 11 décembre 2010 fille de YMAIN Marc et DAUDE Marie-Laure • HAMIDANI Wendy le 27 décembre 2010 de Mouhamadi HAMIDANI et Aurore AUGÉ.

MARIAGES :

- Mademoiselle Edith CAVALIER et Monsieur Laurent RAUST le 31 juillet 2010
- Mademoiselle Christine MADRIERES et Monsieur Jean-Marc FICHES le 31 juillet 2010
- Mademoiselle Solène INSOU et Monsieur Yannick PENA le 18 août 2010
- Madame Christiane MAZARS et Monsieur Gérard BESSIERE le 25 septembre 2010
- Mademoiselle Corinne ROCHER et Cédric MAGNE le 6 novembre 2010

DÉCÈS :

SEGUY Yvonne Simone veuve PAULHE (17 avenue Adam Grange) le 16 février 2010 • NAVARRO Thomas (20 Adam Grange) le 29 mars 2010 • DELETTRES Paulette épouse AUBLE (73 allée des Prades) le 23 juin 2010 • ROZIERES Josiane épouse BUJNA (112 allée du Bourdiquet) le 1^{er} juillet 2010 • MARC René (4 route de Granié) le 15 août 2010 • LABRUNE Paul (14 avenue Adam Grange) le 20 septembre 2010 • POUJADE Rosa veuve OUILLADES (60 allée du Parc) le 26 septembre 2010 • MESONES Efrain (10 route de Cérons le Crouzet) le 7 octobre 2010 • BEAUDOUT André (15 rue de la République) le 10 octobre 2010 • DENNI Charles (6 avenue Adam Grange) le 18 octobre 2010 • CARLES Jean (15 rue de Cérons le Crouzet) le 26 octobre 2010 • GENDRAS Juliette veuve GILBERT (14 avenue Jean Jaurès) le 15 novembre 2010 • THERON René (66 allée du Parc) le 6 décembre 2010.

ations - État civil

En 2005/2006 nous avons réhabilité l'ancienne école Pierre Boissière en maison médicale pluridisciplinaire.

Cette rénovation importante par son coût et sa finalité près de 300 000 € de travaux financés par la région, le département et la commune, permettait de fixer dans des locaux décents des médecins, infirmiers, et kinésithérapeutes.

Depuis le conseil de développement du Bassin a réalisé une étude qui démontre la fragilité du tissu médical dans le secteur. Cette problématique est générale dans tous les territoires ruraux: dans 5 ans il n'y aurait quasiment plus de médecins généralistes sur le territoire communautaire d'où la nécessité d'un regroupement des professionnels de santé.

Leurs souhaits est de se regrouper dans une structure adaptée, l'orientation se fait vers les maisons de santé pluridisciplinaires, le gouvernement souhaite en financer 250.

C'est vraisemblablement la solution, même si nous avons de jeunes médecins récemment installés sur la commune. Ce nouveau mode d'exercice de la médecine de premier recours va conduire à la construction de deux maisons, une dans la vallée de l'Enne au plus près des curistes, et l'autre vers la zone du Centre à Decazeville entre Firmi et Viviez.

Alors je râtre, nous râlons, vous râtez, mais entre avoir des docteurs à ??? et les avoir à moins de 5 km pour les habitants les plus éloignés de la commune il n'y a guère de choix, nous subissons de plein la politique d'abandon des territoires ruraux.

Si le dossier est financé il faudra trois ans avant la mise en route des nouvelles maisons. En attendant les kinés sont partis faute de clients. Dans le cas contraire nous essaierons, si les praticiens présents souhaitent rester, de structurer le bâtiment afin d'accueillir d'autres médecins. Au pire nous chercherons une reconversion dans les métiers de la santé. Les dentistes dans les cinq ans auront aussi besoin de se regrouper s'ils veulent trouver des successeurs.

Maison médicale

Mairie : 05 65 43 12 06

Avenue Paul Ramadier - 12110 VIVIEZ

Tél. : 05 65 43 12 06 - Fax: 05 65 43 80 58

E-mail : mairie@viviez.fr - Site internet : www.viviez.fr

- **Communauté de Communes Decazeville/Aubin :**
05 65 43 95 00
- **Déchetterie du Montet : 05 65 63 48 76**
Heures d'ouverture du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h30
- **Maison Petite Enfance : 05 65 43 43 17**
- **Service des eaux d'Aubin : 05 65 63 17 34**

Pompiers : 18

Police secours : 17

Commissariat : 05 65 43 88 00

SMUR : 15

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ERDF (sécurité dépannage) : 0 810 33 30 12

MAISON MÉDICALE
23, avenue Jean Jaurès

Médecins : 05 65 43 24 15

Infirmiers : 05 65 43 27 61

Pharmacie : 05 65 63 68 17

Infirmier : 05 65 63 18 68

Portage des repas à domicile (contacter la mairie) : 05 65 43 12 06

Aide à domicile : contacter la CIAS place de la Victoire à Viviez (derrière la mairie) :
aide à domicile (prestataire et mandataire), auxiliaires de vie en faveur des personnes handicapées.

Tél. : 05 65 43 36 15

Soins infirmiers - CIAS : Tél. : 05 65 42 04 30

F.N.A.T.H. : Association des accidentés de la vie, avenue Paul Ramadier Tél. : 05 65 43 08 67

Assistants sociaux : accueil téléphonique ou accueil physique :
Centre médico-social, rue Emile Nègre à Decazeville Tél. : 05 65 43 31 38

Pharmacie Gratadou rue Jean-Jaurès
Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h.
Le samedi de 9h à 12h15

Gare SNCF : Tél. : 05 65 43 12 35

LE TRI ILLUSTRÉ

À la maison, je sépare mes déchets

DÉCHETS RECYCLABLES



DÉCHETS OCCASIONNELS



DÉCHETS NON RECYCLABLES



Selon le type de déchets...

Je les mets dans



le sac jaune puis dans le bac couvercle jaune

Je les emmène au



conteneur à verre conteneur à Papier

Je les dépose



mon composteur si non en déchetterie

Je les mets dans



déchetterie au Montet gratuite pour les habitants des communes du Bassin

Je les emmène en

Je les mets dans



le sac noir puis dans le bac couvercle vert

LA COLLECTE DES DÉCHETS A VIVIEZ

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS SACS POUBELLES LA VEILLE DE LA COLLECTE, APRÈS 20h, OU LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 5h.

PONT - BOURG

Lundi matin - Jeudi matin :
Sac Noirs



Vendredi matin :
Sacs Jaunes



LE CROUZET

Vendredi matin :
Sac Noirs



Mardi matin :
Sacs Jaunes



Ensemble préservons
notre environnement